



SANTÉ,  
SÉCURITÉ

## ATTENTION AUX RISQUES DES BAINNADES SAUVAGES ! - MAI 2026

Entre les lacs, le stade nautique et la Seine, Mantes-la-Jolie regorge de lieux où la tentation de piquer une tête dans l'eau fraîche s'accroît en période de forte chaleur, en particulier chez les 12-25 ans.

Publié le 22 mai 2026

La Ville de Mantes-la-Jolie adresse tout son soutien et ses pensées à la famille, aux proches et aux camarades du jeune adolescent tragiquement décédé dans la Seine mercredi 27 mai 2026. Ce drame rappelle avec douleur que les baignades dans des zones non surveillées peuvent avoir des conséquences dramatiques.

C'est pourquoi la Ville de Mantes-la-Jolie a lancé un plan d'actions qui comprend notamment l'affichage de la campagne de prévention de Voies Navigables de France (VNF) à proximité des lieux où les risques sont les plus importants.

À partir du 21 juin et jusqu'à fin août 2026, les affiches de VNF seront visibles près des lacs, du stade nautique et de la Seine, soit douze lieux identifiés par la Ville.

Le drame survenu mercredi 27 mai 2026, la noyade mortelle d'un adolescent dans la Seine un jour de canicule, a conduit la municipalité à accélérer la mise en place de ce plan d'actions. Le déploiement d'une nouvelle signalétique rappelant l'interdiction de la baignade et les dangers encourus est lancé.

Des actions de prévention dans les écoles sont programmées et les patrouilles de la Police Municipale sur les lieux à risques sont renforcées.

Par ailleurs, la Ville étudie la possibilité d'aménager une zone de baignade surveillée sur l'un des plans d'eau du territoire.

43% des noyades accidentelles ont concerné des enfants ou des adolescents de moins de 18 ans lors de l'été 2025, en France. Parents et enfants doivent être prévenus des risques des baignades sauvages dans des cours d'eau ou des plans d'eau non aménagés, le long des berges, près des ponts ou des écluses.



*Plonger ou se baigner, dans les fleuves ou les canaux, c'est interdit car c'est dangereux !*

*#Coulepastonété*

## OÙ SE Baigner EN SÉCURITÉ ?

En dehors des piscines, le plan d'eau aménagé pour la baignade le plus proche de Mantes-la-Jolie se trouve à l'Île de Loisirs Boucles de Seine (Moisson). A partir du 23 mai 2026, la baignade y est autorisée et surveillée les week-ends et jours fériés jusqu'à fin juin et tous les jours en juillet et en août, de 11h à 18h30. L'entrée est payante. Comptez 15€ pour une voiture contenant 5 personnes et 5€ l'entrée individuelle.

### Plus d'infos :

[www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr](http://www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr) (<http://www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr>)



# VOUS NE SAVEZ PAS QUELS DANGERS SE CACHENT SOUS L'EAU.

**COURS D'EAU ET PLANS D'EAU :**  
SE Baigner en dehors des zones autorisées, c'est s'exposer aux dangers  
comme les bateaux, les courants, les rochers ou les pieux métalliques.

**#COULEPASTONÉTÉ**

Cet été, faites passer le message autour de vous, encouragez des comportements responsables et dirigez-vous vers des lieux de baignade autorisés et sécurisés.

Derrière une eau tranquille se cachent de réels dangers : courants forts et invisibles, plantes agrippantes, obstacles immergés (pieux métalliques, etc.), passages et hélices de bateaux...

En 2025, 33 enfants et adolescents de moins de 18 ans sont décédés d'une noyade en cours d'eau ou en plan d'eau.

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/cours-deau-et-plans-deau-restons-vigilants-mai-2026-6925?>

La baignade sauvage expose à de nombreux risques : courants invisibles, obstacles immergés, passages de bateaux...

## Des chiffres alarmants



**43%**

**DES NOYADES ACCIDENTELLES**

concernent des enfants  
ou adolescents  
de moins de 18 ans\*

**+ 50%**

**DES NOYADES MORTELLES**

chez les moins de 18 ans  
surviennent  
en cours d'eau ou en plan d'eau\*

**1 418**

**NOYADES**

dont 409 suivies de décès  
sur la période estivale  
en France\*

**33**

**ENFANTS ET ADOLESCENTS**

décédés  
d'une noyade en cours d'eau  
ou en plan d'eau\*

Source Santé Publique France  
Surveillance épidémiologique des noyades lors de l'été 2025.

# 6 risques majeurs au bord de l'eau

La baignade dans les rivières, canaux et fleuves comporte des risques souvent **invisibles depuis la surface**, pouvant conduire à des accidents graves voire mortels :



## LE SAUT DEPUIS UN PONT OU UNE BERGE

Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (blocs de béton, pieux métalliques ou rochers).



## LES COURANTS ET ASPIRATIONS SOUS L'EAU

Entraînement par de forts courants, épuisement, heurt d'obstacles ou aspiration vers le fond, avec risque de noyade, notamment à proximité des écluses ou des barrages.



## LES BERGES NON AMÉNAGÉES POUR LA BAINNADE

Difficulté à remonter en lieu sûr puis épuisement dans l'eau.



## LE PASSAGE DE BATEAUX

Manœuvres d'évitement difficiles, blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices.



## LA FAIBLE VISIBILITÉ DANS L'EAU

Blessure sur un obstacle ou une installation immergée.



## LES PLANTES AGRIPPANTES

Coincement sous l'eau par des plantes aquatiques, maintien au fond et risque accru de noyade.

### Plus d'infos :

<https://www.vnf.fr/vnf/colepastonete-juste-pour-un-plongeon-ou-une-baignade-entre-potes/>

(<https://www.vnf.fr/vnf/colepastonete-juste-pour-un-plongeon-ou-une-baignade-entre-potes/>)